



Dialogue international sur la migration 2015

Conférence sur les migrants et les villes

26-27 octobre 2015

Palais des Nations, Genève

Résumé des conclusions

La Conférence sur les migrants et les villes s'est tenue à Genève (Suisse) les 26-27 octobre 2015 dans le cadre du Dialogue international sur la migration (IDM) de l'OIM, une tribune d'échanges annuelle.

Cette deuxième réunion mondiale organisée par l'OIM s'inscrivait dans le prolongement de la Conférence ministérielle sur la diaspora de 2013, qui avait constitué une étape importante. Elle a réuni environ 600 participants, dont des maires, des ministres et des hauts fonctionnaires gouvernementaux, des représentants d'autorités locales, d'organisations internationales, d'organisations non gouvernementales, des milieux universitaires, du secteur privé et des médias, ainsi que des migrants, pour débattre du lien entre les migrations et les villes et du rôle clé que jouent les autorités locales dans l'élaboration de politiques de migration.

La Conférence, qui a été ouverte par le Directeur général de l'OIM, a été marquée notamment par des allocutions prononcées par le maire de Genève, le Secrétaire général adjoint et Directeur exécutif d'ONU-Habitat, et le Directeur Stratégie et Affaires générales de la Direction générale Migration et affaires intérieures de la Commission européenne. Conformément à la pratique consistant à offrir une tribune aux migrants, on a pu entendre les témoignages de deux jeunes migrants au cours de la session intitulée « Voix de migrants ».

La Conférence a aussi été l'occasion de lancer le Rapport *Etat de migration dans le monde 2015 – Les migrants et les villes: de nouveaux partenariats pour gérer la mobilité*, et d'organiser deux manifestations parallèles consacrées, respectivement, à la présentation du livre blanc de l'OIM et de l'ICMD sur l'intégration de la migration dans la planification du développement local, et au lancement de la campagne mondiale de l'OIM « je suis un migrant », avec la présentation d'un documentaire sur des récits d'enfants migrants intitulé « Children on the move in cities ».

La Conférence s'est articulée autour de six sessions comprenant chacune une ou deux tables rondes. Les débats étaient dirigés par 64 orateurs – responsables politiques, spécialistes des questions de migration, d'urbanisation et de développement, universitaires, et représentants du secteur privé et de la société civile. La composition des tables rondes reflétait un bon équilibre géographique et entre les sexes, puisque les orateurs comprenaient 21 femmes et représentaient presque toutes les régions du monde.

Le présent document résume les grandes conclusions et les principaux résultats des discussions menées pendant ces deux jours.

Le lien entre l'urbanisation croissante et la mobilité humaine est évident :

1. Sous l'effet des migrations internes et internationales, la population mondiale est de plus en plus urbaine, et ne cessera de s'urbaniser tout au long de ce siècle. Les autorités locales devront être prêtes à relever les défis qui en résulteront.

- On escompte que la quasi-totalité de l'accroissement de la population mondiale au cours des prochaines décennies se produira dans les centres urbains. C'est à l'échelle locale que les effets de cette évolution se feront sentir le plus fortement, si bien que les autorités locales seront amenées à jouer un rôle central dans le processus d'élaboration des politiques.
- Les dirigeants locaux ont reconnu que les villes sont au centre des défis migratoires, et qu'elles devraient donc être des acteurs de premier plan dans la planification et la mise en place des politiques de migration et d'urbanisation. Les maires possèdent des connaissances et une expérience pratiques précieuses qui peuvent enrichir le processus d'élaboration des politiques, afin de renforcer l'efficacité des politiques nationales.

2. L'urbanisation croissante présente à la fois des chances et des défis pour la gestion de la mobilité humaine. La mesure dans laquelle les avantages potentiels de cette évolution sont exploités, et ses éventuels effets négatifs atténués, dépend de l'action menée à l'échelle locale.

- Les maires ont convenu que les migrants contribuent à l'image des villes et à leur prospérité. La migration crée des liens entre les villes et les communautés transnationales, offrant ainsi des perspectives sociales et économiques incomparables. Un aménagement urbain global et des politiques d'intégration avisées auront un résultat bénéfique pour les migrants, les pays de destination et les pays d'origine.
- Les représentants locaux ont souligné que les défis de l'urbanisation consisteront notamment à intégrer effectivement les migrants et à créer des infrastructures et des services appropriés. Ils ont reconnu que l'inclusion des migrants et la prise en compte de leurs besoins améliorent l'efficacité de l'aménagement urbain.
- Etant donné que la croissance urbaine concernera principalement les pays en développement et les pays les moins avancés, il est urgent que les infrastructures et l'architecture urbaine figurent dans les programmes de développement, afin que les nouvelles villes mondiales possèdent les infrastructures requises pour faire face à l'accroissement de la population.
- Des représentants ont souligné que les importants flux de populations en direction des villes, provoqués par un conflit, une catastrophe et d'autres chocs, peuvent mettre à rude épreuve les capacités des autorités locales à offrir aux migrants un accès satisfaisant à des services tels que la santé, le logement et l'éducation. Les villes d'accueil peuvent, à leur tour, être touchées par une catastrophe naturelle ou provoquée par l'homme. Les migrants qui se trouvent dans des situations de crise sont souvent plus vulnérables que la population autochtone. Des mécanismes doivent être en place, dans les villes, pour pouvoir répondre à ces vulnérabilités particulières.
- Des représentants et des partenaires locaux ont reconnu que la migration est un déterminant de la santé. Plus particulièrement, les risques sanitaires en milieu urbain (par exemple, de

mauvaises conditions de vie et de travail) touchent les migrants les plus pauvres de manière disproportionnée. Il est essentiel de garantir un accès à des services de santé soucieux des besoins des migrants, afin d'obtenir des résultats positifs pour les migrants et de leur permettre de contribuer au développement économique et social.

- Pour faire en sorte que les villes soient ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables (objectif de développement durable n° 11), les autorités locales doivent renforcer leurs capacités de prévention, de préparation et de gestion des crises urbaines, ainsi que leurs capacités de relèvement, tout en mettant à profit la capacité des migrants et des diasporas à contribuer à la réduction des risques et au renforcement de la résilience.
- Les incidences négatives de l'urbanisation sur les zones rurales ne doivent pas être négligées, mais considérées tout à la fois comme une chance à saisir et un défi à relever. Le recul de la population rurale peut avoir d'importantes conséquences sociales et économiques pour ceux qui restent chez eux, d'autant que ceux-ci appartiennent aux groupes dont les besoins sont les plus grands, notamment les jeunes et les personnes âgées.
- Les zones rurales peuvent tirer profit d'une planification avisée et adaptable qui promeut la diversification et la compétitivité économiques et garantit des niveaux d'investissement suffisants pour répondre aux besoins de ceux qui restent chez eux.

Défis pour les décideurs et les acteurs nationaux :

3. Adapter les mesures prises en réponse à une mobilité humaine croissante de façon à tenir pleinement compte de cette réalité, sans vouloir la combattre.

- Les participants ont expliqué que, souvent, les politiques visant à restreindre les mouvements de population vers les villes se sont révélées inefficaces et ont eu des répercussions économiques négatives. En élaborant des politiques de logement, les décideurs nationaux et locaux peuvent contribuer à l'objectif de développement durable n° 11 « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilientes et durables ».
- Les villes satellites et les grandes villes peuvent contribuer à absorber les nouveaux venus, permettant ainsi à l'ensemble du pays de bénéficier des avantages, y compris économiques, de la migration et de l'urbanisation.

4. On escompte que l'accroissement de la population urbaine se produira, pour l'essentiel, dans les pays en développement, où un effort considérable devra être fait pour mettre en place des infrastructures adaptées permettant de répondre à la demande accrue de services et de tirer pleinement profit de la mobilité humaine.

- Une urbanisation anarchique ou mal gérée risque d'aggraver les inégalités et l'injustice, surtout si les nouveaux venus ont du mal à accéder correctement aux services. Planifier l'intégration sociale, économique et politique des nouveaux venus permet de garantir que l'urbanisation profite à l'individu et à la société.

- La qualité des infrastructures, dans les villes, peut améliorer ou entraver la productivité. Construire des équipements collectifs, tels que des services sanitaires et sociaux accessibles sans discrimination à tous les habitants, facilitera réellement les activités économiques des nouveaux arrivants.
- Faciliter l'accès aux espaces pour tous et l'aménagement d'espaces collectifs pourrait être indiqué dans les villes dont la densité de population est importante. Des solutions techniques permettraient d'améliorer la fonctionnalité des infrastructures et offrirait la garantie d'un accroissement durable de la population urbaine, qui ne nuit pas à l'environnement ni à la qualité de vie des citoyens.

5. L'intégration des migrants – planifiée de manière concertée par les autorités centrales et locales – doit figurer dans tous les aspects des politiques publiques. Dans un monde caractérisé par une mobilité humaine croissante, cette intégration est une variable clé pour la réalisation de l'objectif de développement durable n° 10 « Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre. »

- La mesure dans laquelle les migrants sont pris en considération dans la planification des politiques déterminera la mesure dans laquelle la mobilité humaine a des effets positifs sur les villes.
- L'urbanisation et la migration se renforcent mutuellement ; la migration accentue l'urbanisation, laquelle, à son tour, facilite la migration. Ainsi, les politiques d'urbanisation et de migration ne devraient pas être dissociées l'une de l'autre. Les orateurs ont souligné qu'il existe actuellement un vide politique en ce qui concerne la migration dans les politiques d'urbanisation.
- Les migrants s'intègrent dans la société locale, et les résultats de cette intégration dépendent des conditions de chaque endroit. Ainsi, une politique migratoire décidée par les autorités centrales doit tenir compte des besoins et capacités des autorités locales.
- Les maires et les autorités locales jouent un rôle essentiel en matière de formulation et de mise en œuvre de politiques sans exclusive qui facilitent l'intégration des migrants là où ils résident, tout en contribuant au développement de leurs pays et communautés d'origine. Les autorités municipales doivent apprendre à mieux connaître les migrants et leurs besoins, savoir précisément où ils s'établissent et comment ils sont organisés, afin d'éclairer leur discours sur l'intégration et de promouvoir des politiques locales sans exclusive.
- Comme il s'agit d'un domaine d'action pluridimensionnel, les ministères qui ne sont pas chargés de la migration devraient participer à la formulation et à la mise en œuvre des politiques qui ont une incidence sur les migrants et sur la migration. En conséquence, l'urbanisation et la migration doivent être gérées selon une approche associant l'ensemble du gouvernement, en faisant participer divers ministères et autorités locales au processus de gouvernance des migrations.

Chances et défis pour les parties prenantes et les acteurs internationaux :

6. Une bonne gouvernance de la mobilité humaine dans un contexte urbain exige des partenariats entre les autorités locales et centrales et tous les acteurs pertinents, y compris le secteur privé. Les partenariats noués entre les autorités locales et centrales garantissent la conformité des politiques nationales avec les besoins et les capacités des autorités locales, chargées de la mise en œuvre.

- Un dialogue constructif à tous les échelons des pouvoirs publics sur la manière dont le couple urbanisation et migration est planifié, géré et conduit revêt une importance fondamentale. Une bonne gouvernance des migrations urbaines exige une collaboration entre les autorités locales et centrales pour garantir des mesures de politique cohérentes, capables de maximiser les résultats positifs de la migration et de la mobilité humaine.
- Les autorités locales ont l'avantage d'être aux avant-postes des services quotidiens fournis aux populations locales, y compris les migrants. En conséquence, elles doivent avoir la capacité politique requise pour pouvoir mettre en œuvre une gestion efficace à l'échelle locale.
- En outre, en leur qualité d'acteurs majeurs à l'échelon de la ville, et grâce à leur expérience directe au contact des migrants, les autorités locales peuvent contribuer de manière déterminante à l'infléchissement du discours sur la migration et à l'amélioration de l'image de celle-ci dans l'opinion.
- La coopération entre autorités locales, sous la forme de partenariats intervilles ou de réseaux régionaux ou mondiaux de villes, favorise les échanges de pratiques et des politiques concluantes, et facilite le renforcement des capacités de gestion à l'échelle locale.
- La mise en place et la fourniture de services aux migrants font souvent intervenir un ensemble d'acteurs non gouvernementaux, surtout dans les cas où les pouvoirs publics ne sont pas en mesure de fournir ces services. Les acteurs non gouvernementaux, y compris les entités du secteur privé, sont parfois mieux à même de fournir des services, en particulier aux migrants vulnérables. Leurs connaissances et leurs informations devraient être utilisées et prises en compte dans le processus d'élaboration des politiques.
- Il faut intégrer les migrants dans la gouvernance locale. Les participants ont souligné que les migrants peuvent aider les autorités locales à bien gérer la migration et les problèmes d'intégration et de diversité qu'elle pose. Les migrants et les diasporas peuvent jeter des ponts entre les villes de destination et d'origine, et promouvoir le développement et l'aide humanitaire. Ils peuvent contribuer à la réduction des risques de crise urbaine, et au renforcement de la résilience des villes des pays de destination et d'origine.

Enfin, les délégués ont mis en relief le rôle que jouent des organisations internationales comme l'OIM pour aider les autorités locales sur le plan des politiques, de la recherche et des opérations, et pour stimuler la collaboration entre les autorités locales et nationales, ainsi qu'avec les acteurs non gouvernementaux. Les représentants des autorités locales et centrales présents ont remercié l'OIM pour sa contribution à l'amélioration des capacités de gestion des migrations. L'OIM est activement engagée dans divers types de partenariats et programmes visant à permettre aux migrants d'atteindre

de nombreuses cibles fixées dans le cadre des objectifs de développement durable, par exemple, en encourageant des partenariats en matière de gestion des migrations.

Le présent résumé n'est pas exhaustif. Un compte rendu des délibérations plus complet sera publié en temps utile.

La Conférence a établi un nouveau cadre de dialogue mondial sur la migration, qui fait intervenir tous les niveaux de la gouvernance des migrations, au sein duquel les autorités locales sont des interlocuteurs privilégiés. Elle a ainsi affirmé le rôle central que jouent les autorités locales dans la gouvernance des migrations à l'échelle mondiale, et leur a donné une voix dans le débat mondial sur la migration.

La Conférence a, en outre, représenté un grand pas en avant vers la cohésion et la collaboration en matière de gouvernance des migrations, y compris entre l'Organisation et de nouveaux partenaires locaux.

Les conclusions de cette manifestation alimenteront une série de processus, dont le Forum des maires sur la mobilité, la migration et le développement et la conférence Habitat III des Nations Unies.